Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 23 (1935)

Heft: 451

Artikel: Le chômage des jeunes gens

Autor: L.-H.P.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-261933

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Publications reçues

ALMA KARLIN: *Tränen des Mondes*. Paul Küpfer Verlag, Breslau.

Nous retrouvons, sous un cartonnage assez coquet, dans un court roman (ou une longue nouvelle, si l'on préfère), l'auteur des gros livres de voyage dont nous avons rendu compte à deux reprises, — cette jeune femme qui, presque sans argent, mais avec une indomptable énergie, a pénétré jusque dans les villages les plus reculés des Andes, a séjourné dans maint pays d'accès plus ou moins difficile, exposée à mille maux et dangers.

Ici, encore, les coutumes, les mœurs, les superstitions servent de toile de fond, impressionnante dans ses aspects sauvages. Les héros sont un jeune Péruvien et une femme blanche dont il est épris. Roman sombre, mais qui finit sur une note de soulagement. Le paysage est aussi terrifiant que le drame, et l'on assiste aux convulsions d'un volcan.

M. L. P.

La République des combattants. 1 brochure. Prix: 2 f. fr.

Sous ce titre, l'Union fédérale des Associations françaises d'anciens combattants et de victimes de la guerre publie une brochure réclamant la restauration de l'autorité républicaine, et l'organisation d'une économie démocratique. Dans les tâches proposées pour réformer l'Etat, relevons celles-ci concernant la moralité: la loi doit toujours avoir le dernier mot; les dirigeants doivent, avant tout, mériter la confiance du pays par leur intégrité; pour restaurer l'activité, il faut remettre à leur place gouvernement, parlement, administration, collectivités organisées et presse, et adjoindre aux pouvoirs publics un organe de documentation, d'information, d'impulsion et d'équilibre dans l'ordre économique.

J. V.

Femmes députées en Suède

Quatre femmes: Ruth Gustavson, Sigrid Gillner-Bingenson, Olivia Nordgren, et Agda Oestlunov, ont été élues aux dernières élections suédoises.

(Les Cahiers Féministes.)

T. G. Masaryk et les femmes

Sous ce titre, un intéressant article de Mme *Frantiska Plaminkowa, dont nous résumons quelques passages:*

Le président Masaryck est connu du monde entier comme un partisan inébranlable de l'égalité de droits entre l'homme et la femme dans tous les domaines. « Il n'y a pas de question féminine, mais une question d'humanité », disait-il déjà bien avant la guerre. Et aussi: « La femme sera placée sur le même pied que l'homme au point de vue intellectuel, juridique et politique. » Cette phrase lapidaire, le président l'incorpora, sous la forme d'une ferme promesse, dans la déclaration de Washington, le 18 octobre 1918, et la Constitution tchécoslovaque l'a transformée en ce principe juridique: « Les privilèges de sexe ne sont pas reconnus », lequel principe est devenu la loi fondamentale du nouvel Etat.

Cette façon de voir de Masaryck sur les femmes, demeurée ferme et intacte depuis ses jeunes années, découle de sa vie et aussi des femmes de son entourage, qui toutes ont exercé sur lui — comme il l'a dit maintes fois — une influence forte et bienfaisante. Celle qui marqua le plus sur son évolution personnelle fut sa femme, Charlotte Garrigue. Dans une de ses lettres, Masaryck a écrit: « Je dois faire le même aveu qu'a fait J. Stuart-Mill: Mes idées sur la femme sont fixées d'après le modèle vivant de ma femme, de même que celle-ci a exercé l'influence la meilleure et la plus décisive sur la formation et le développement de toutes mes idées et de mon caractère. »

Dans son premier « message » à son pays, il n'oublia pas les femmes, et, en 1929, il écrivit deux « déclarations de principes » qui leur furent adressées. Il étudia aussi dans quatre conférences la psychologie féminine et réfuta toute inégalité à leur détriment; au point de vue strictement humain, il repoussa les opinions courantes sur la faiblesse musculaire et l'insuffisance nerveuse des femmes, et releva l'énorme tension nerveuse que suscitent chez une mère les fatigues et les angoisses, comparant cette tension avec le travail beaucoup plus calme de l'homme de bureau ou du savant. La conclusion à laquelle aboutit toujours Masaryck, c'est l'égalité complète entre l'homme et la femme, ce qu'il appelle « le démocratisme sexuel », opposé à cet « aristocratisme » en matière de sexe qui se retrouve dans les anciennes idées religieuses, sociales et politiques.

Du principe de l'égalité entre les sexes découle, pour lui, celui de l'égalité absolue dans le travail. Il affirme, de plus, que le travail gagne-pain de la femme en dehors de son foyer non seulement est possible et n'entraîne pas la dissolution de la famille et du mariage, mais est encore désirable... « la femme sera alors financièrement indépendante, et l'homme devra se conduire avec elle de façon différente... elle sera davantage son égale et il devra la respecter... »

Au point de vue moral, Masaryck remarque que « ce que l'on pardonne à l'homme, on ne le pardonne pas à la femme »; et il s'est toujours élevé contre la prostitution, la polygamie qui se déguise sous le masque du mariage, la décadence des mœurs et le matérialisme. Parce que, à son sens, les êtres libres sont seuls capables d'une union pure et consciente de ses responsabilités, il faut que la femme soit en tout l'égale de l'homme. « L'amour sans sentimentalité et sans romantisme, c'est l'amour qui existe entre l'homme et la femme égaux entre eux. »

Masaryck apprécie hautement la maternité. Mais il ne veut pas que l'on assigne à la femme la maternité comme unique vocation. Et quant au rôle des parents, il pense que, dans la majorité des familles, le père se dérobe à ses devoirs d'éducateur et en charge la mère.

Bien que le principe de la démocratie et de l'égalité entre les sexes soit à la base de l'Etat tchécoslovaque, Mme Plaminkova nous dit qu'il faut toujours encore lutter en sa faveur, car la guerre et la crise ont renforcé le matérialisme et obscurci beaucoup de principes justes.

J. V.

Significatif

Le numéro de la *Revue suisse des Hôtels* du 3 janvier 1935 contient les renseignements suivants sur l'activité du placement de la Société Suisse des Hôteliers.

	Places offertes	Demandes de places	Engagements
Bureau	299	387	122
Gouvernantes, buffet, barmaid	812	517	260
Filles de salle et de service	2703	1704	811
Filles de chambre	1188	715	361
Lingères, repasseuses et laveuses	674	424	205
Cuisinières	873	324	159
Filles de cuisine, d'office et de maison	832	174	108
	7381	4245	2026

A l'exception des employées de bureau, les offres de places ont été plus nombreuses dans toutes les catégories d'emplois. Pour 7381 postes vacants se sont annoncées seulement 4245 employées, dont beaucoup de débutantes. Le manque de personnel féminin a été particulièrement frappant pour les postes ce cuisinières, de filles de cuisine, de filles d'office et de laveuses. Pour 873 postes de cuisinières, il n'y a eu que 324 demandes de places. La proportion a même été de 832 à 174 pour les filles de cuisine et d'office.

La pénurie de main-d'œuvre persiste donc dans ces dernières catégories. Si les offices d'orientation professionnelle ne réussissent pas à fournir plus de main-d'œuvre indigène dans ces branches, l'hôtellerie sera forcée encore d'engager des étrangères.

(Communiqué par l'Office Suisse pour les professions féminines).

Les Expositions

A l'Athénée (Genève)

Le 13 avril a eu lieu le vernissage de l'exposition de MM. Marc Proessel et André de Wurstemberger. Toute la grande salle de l'Athénée était remplie de leurs œuvres, d'un genre extrêmement différent d'un peintre à l'autre.

M. Proessel a une prédilection presque exclusive pour la montagne, — en particulier pour le Jura: cimes, pentes abruptes, chalets, localités juchées, avec leurs toits rouges, sur la hauteur, ou nichées dans la vallée, forêts, beaux arbres isolés, neige ou printemps vert.

M. de Wurstemberger a exposé des paysages, des bateaux, des aspects de villes, des portraits. Ses couleurs sont d'une grande douceur, mais on voudrait ici ou là une lumière moins uniformément sourde. Préféré « La Tamise, à Londres », et « Ville d'Avray » avec ses blancs nuages floconneux et cette profusion d'arbres et d'herbe gris-bleu, d'une impression si reposante et si estivale.

Peintures et dessins d'enfants chinois

C'est une heureuse idée qu'a eue la Bibliothèque sino-internationale, installée depuis peu au Château de Montalègre (Genève), que d'exposer dans son ancien local, à Florissant, ces peintures dues, sans doute, à plus d'un artiste en herbe.

L'enfant chinois se familiarise dès son bas âge avec les couleurs: de famille aisée, il voit peindre sa mère et ses sœurs; pauvre, il confectionne et décore ses cerfs-volants et ses lanternes de papier; à l'école, il prend part à une suite de concours où les meilleures œuvres sont désignées par ses propres camarades.

Ce que le visiteur peut voir à Florissant intéresse spécialement les pédagogues et les écoliers, mais il serait faux de croire qu'à ce public seul s'adresse l'exposition. Il y a là, parmi des peintures, dessins à la plume, aux crayons de couleur, bien des choses curieuses ou jolies, bien des promesses, — et le plus jeune exposant a quatre ans.

On est frappé tout d'abord par le sens de la couleur et du mouvement, puis par l'imagination. Le symbole même n'est pas absent ici, qu'il prenne la forme du patriotisme, soit qu'il représente une idée, et la fable, la légende est en bonne place. Nous voudrions en dire davantage; bornons-nous à certifier que ceux qui ne se sont pas rendus à l'appel des organisateurs ont eu tort.

PENNELLO.

Le chômage des jeunes gens

Dans sa dix-neuvième session, la Conférence internationale du Travail a discuté longuement de cette question d'importance capitale pour le monde entier, puisque les effets

---

il pas prudent, pour conjurer la crise universelle de ramener la femme à son foyer afin de permettre aux travailleurs masculins de retrouver leur gagne-pain? En 1906, les banques employaient 3.500 femmes; en 1926, elles en avaient accueilli 44.000. Dans ce même laps de temps, l'effectif des « petites fonctionnaires » de nos services publics avait passé de 300 à 15.000. Voilà des chiffres qui nous donnent à réfléchir.

Il n'est pas question de discuter la valeur professionnelle de ces travailleuses. Tout le monde sait que le labeur féminin peut accomplir des miracles. Mais, malgré tout, dans une période comme celle que nous traversons, on songe aux 44.000 employés de banque et aux 15.000 fonctionnaires des services publics qui ont été victimes de cette redoutable concurrence.

Les gens de sens rassis sont donc tentés d'en conclure qu'une femme ne devrait pas abandonner ses fonctions familiales naturelles, qui constituent, moralement et socialement, sa profession primordiale, pour aller disputer un rond de cuir, un guichet ou des manches de lustrine à des spécialistes en chômage.

Eh bien, il paraît que ce raisonnement simpliste ne vaut rien. Tout d'abord, il faut songer qu'il y a, en France, plus de 7 millions de femmes seules célibataires, divorcées ou veuves. Pour celles-ci, le droit au travail est exactement le même que pour les hommes. Songez aussi qu'on peut ajouter à ce chiffre 4 millions et demi de mineures de moins de quinze ans pour qui le droit au travail n'est pas autre chose que le droit à la vie.

Mais faut-il limiter le droit au travail de la femme mariée? La question est plus délicate qu'on ne le suppose. La « femme mariée » n'a souvent trouvé un mari que parce qu'elle exerçait une profession qui lui permettait de fonder un foyer avec un jeune homme qui n'aurait pu le faire sans cette collaboration. Autrefois, le principe de la dot répondait à cette mesure de prudence. Aujourd'hui, la dot a presque complètement disparu et c'est le travail de la jeune fille qui le remplace. Le travail rémunérateur de la jeune fille est donc devenu un élément favorable, et non défavorable, à la fondation d'un foyer.

Remarquons en passant que l'interdiction légale du travail extérieur appliquée aux femmes mariées constituerait un acte d'immoralité flagrante, car elle donnerait un privilège singulièrement dangereux aux unions illégitimes.

Mais voici encore une constatation bien curieuse. Si vous renvoyez la femme à son foyer, c'est évidemment pour qu'elle y exécute les travaux ménagers que des salariés accomplissaient à sa place pendant qu'elle était à son bureau. La rentrée de la femme mariée dans sa cuisine, son office, sa nursery ou sa lingerie mettra immédiatement en chômage une quantité prodigieuse de bonnes à tout faire, de femmes de chambre, de bonnes d'enfant, de femmes de ménage, d'ouvrières de la lingerie, de la couture, de la mode, sans compter les ouvriers occupés dans les usines et les ateliers fondés depuis quelques années pour l'exécution industrielle des travaux ménagers. Le travail non payé de la femme à son foyer constitue une concurrence redoutable pour le travail collectif. Les statistiques américaines ont démontré que la rentrée dans leur ménage de 64 femmes mariées détermine la mise en chômage automatique de 100 ouvriers ou ouvrières de l'industrie...

Les Nouvelles littéraires *publient ce croquis d'une princesse de lettres arabe:*

May Ziadé

En May Ziadé, plus connue dans les lettres arabes sous le nom de May, essayiste, critique, poète et journaliste, auteur d'une douzaine d'ouvrages, deux cultures s'entremêlent et se confondent: la culture orientale et la culture occidentale. Dans l'un des poèmes, *Où est ma pâtrie,* elle se demande d'une façon pathétique: « Je suis née dans un pays, mon père est d'un pays, ma mère d'un autre pays, j'ai habité dans un autre pays et les images de mon âme se meuvent d'un pays à l'autre. Auxquels de ces pays est-ce que j'appartiens? »

Elle est née à Nazareth, est élevée chez les religieuses à Beyrouth, et est venue très jeune en Egypte. Elle connaît parfaitement huit langues. Jeune fille ardente et libre, qui a respiré l'air des montagnes libanaises, nature exubérante, elle a voulu étancher sa soif à toutes les sources de la connaissance. Devenue femme de lettres sa profession n'a pas dénaturé en elle le tempérament, ne le goût ni surtout la grâce qui font qu'elle est avant tout femme. En cela elle est de la lignée de Aicha Teymour et de Malaka Hefni Nassef, autres écrivains. Par sa sensibilité elle pourrait s'apparenter, mais d'assez loin cependant, à Sèverine, surtout par son œuvre de journaliste.

A son arrivée en Egypte, lorsque son père prit la direction de *Al-Mahroussa,* quotidien d'une haute tenue, May y publia ses premiers articles. C'est là qu'elle fit son apprentissage de journaliste. Lorsque, en 1912, Jules Védrines survola la vallée du Nil, May composa un hymne en l'honneur de l'intrépide aviateur, hymne qui fut publié par un grand quotidien parisien, ce qui encouragea la jeune poètesse à persévérer. En 1913, le Khédive Abbas Helmi ayant daigné accorder une distinction au poète Khalil Moutran, au cours d'un banquet, May Ziadé fut désignée pour lire le poème que le poète syrien Gobran Khalil avait dédié à son compatriote. Elle se vit soudain au milieu de l'élite intellectuelle du Caire, parmi les plus illustres écrivains arabes. Pleine d'assurance, elle fit suivre la lecture du poème de Gobran Khalil par celle d'un poème de sa composition. Ce jour-là, les écrivains, en fêtant le poète « des deux pays », fêtèrent en même temps May qui débutait avec éclat dans les lettres arabes.

Dès lors, sa carrière littéraire allait se poursuivre sous l'œil vigilant des meilleurs journalistes de la presse arabe: les Zaidan, les Sarrouf, les Daout Barakat, qui guidèrent la débutante dans la voie qui devait la mener au succès.

Tout en publiant des contes, des essais critiques dans *Al-Moktafaf*, *Al-Hilal* et *Al-Ahram*, May ne renonça pas à cette belle langue latine qu'elle avait apprise sur les bancs de l'école. Elle fit paraître, sous le pseudonyme d'Isis Copia, un petit recueil de poèmes et de pensées, dédié à Lamartine, pour qui elle professe une vive admiration. Dans ces poèmes, d'une belle envolée, elle chante la beauté du Nil et les magnifiques sites du Liban.

Mais son activité ne s'arrête pas là. Elle traduit en arabe, de nombreuses œuvres étrangères, donne des conférences, fonde un salon littéraire. Ce salon existe depuis une vingtaine d'années.

du chômage se font sentir partout, et que partout la jeunesse en subit les conséquences désastreuses.

Il est bien difficile d'établir une statistique exacte des jeunes gens qui sont actuellement sans travail; mais on peut, sans tirer de conclusion trop précise, remarquer que, d'après les statistiques, ce sont les États-Unis et l'Italie qui paraissent le plus fortement frappés par le chômage, encore que les dates de ces évaluations ne soient pas les mêmes et que la situation puisse s'être améliorée ou aggravée depuis lors. On compte, dans le monde, environ 25 millions de jeunes chômeurs, parmi lesquels ceux de moins de vingt-cinq ans sont à peu près 6 ou 7 millions. En outre, il faut constater que le pourcentage est plus élevé pour les femmes que pour les hommes, et cela non pas dans quelques pays seulement, mais d'une manière générale. La plupart des pays se préoccupent de la situation des chômeurs jeunes, et cherchent à mesurer l'étendue et l'importance d'un phénomène si inquiétant afin d'y porter remède dans la mesure de leurs moyens.

L'une des mesures prises presque partout a été la prolongation de la scolarité pour les jeunes gens qui ne trouvaient pas d'occupation, mais la durée de la scolarité est très différente suivant les pays, c'est pourquoi des décisions d'ensemble peuvent difficilement intervenir sur ce point. Et la conférence internationale estime que cette prolongation offrirait d'indiscutables avantages, à condition qu'on examine avec soin les demandes de dispenses temporaires qui pourraient être accordées dans certains cas. Elle estime que le problème doit être résolu en liaison avec celui de l'âge d'admission au travail; que, sur le terrain national, la coordination la plus complète doit exister entre les mesures prises par le Ministère de l'Instruction publique et le Ministère du Travail, et que, sur le plan international, les études concernant l'âge d'admission au travail doivent être menées de pair avec celles concernant la scolarité obligatoire. Il est bien évident que les cours post-scolaires sont vivement recommandés; on considère même qu'ils devraient être obligatoires dans tous les pays où l'âge de libération n'est pas 16 ans au moins. Ces cours post-scolaires pourraient englober non seulement une continuation de la préparation théorique, mais une préparation professionnelle et technique. Cette question n'a toutefois pas été résolue encore par la Conférence, car elle est infiniment complexe.

L'oisiveté est une des conséquences les plus redoutables du chômage. L'éducation générale et professionnelle du jeune chômeur est l'un des moyens capitaux d'y remédier. Enseigner un métier à celui qui n'en a pas, améliorer les qualités professionnelles de celui qui a déjà un métier, sont des tâches utiles, des devoirs immédiats qui s'offrent à tous ceux qui ont souci du sort de la jeunesse sans travail. L'entr'aide sociale, des divertissements offerts aux chômeurs, la possibilité de laver et de raccommoder leur linge sans frais, etc., font partie de cette forme d'entr'aide. Le sport peut être un élément de bon moral et de bon état physique aussi. On recommande naturellement que tous les cours, et toute l'activité en général de ce mouvement, contribuent à éveiller le sens social et l'esprit de solidarité des jeunes gens; ils ne doivent pas avoir le caractère d'une contrainte militaire.

L'istitution de services de travail ou de centres d'emplois pour jeunes chômeurs est une tentative fort intéressante, mais qui soulève plus d'un problème délicat. Il ne faut pas que ces institutions prennent un caractère militaire, ni qu'elles risquent de diminuer la possibilité d'emplois dans des conditions de travail normales, soit pour les jeunes gens, soit pour les adultes. Les camps de travail doivent poursuivre des fins non seulement productives mais éducatives. Ils peuvent être organisés sous la forme d'internat ou d'externat, et leur organisation peut être due à l'initiative privée ou à l'autorité publique. Pour l'admission des jeunes chômeurs dans ces services de travail, on fixe le plus souvent une limite d'âge: une limite inférieure pour tenir compte des aptitudes physiques et une limite supérieure pour maintenir à l'institution son caractère éducatif. Il n'est pas versé de salaire proprement dit, mais les chômeurs y sont nourris, logés, et reçoivent parfois leurs vêtements de travail et de petites sommes en espèces. Ce service de travail est, en principe, facultatif; cependant, sans parler du régime de travail obligatoire tel qu'il existe dans certains pays pour tous les jeunes gens, chômeurs ou non, certaines législations imposent aux jeunes chômeurs l'obligation d'y participer comme condition du droit aux indemnités ou allocations de chômage, qui se confondent dès lors avec les prestations fournies par le service du travail à ses participants.

A propos du placement et du développement des possibilités d'emploi normal, une question est importante: celle de l'organisation de services de placements qui permette d'utiliser au maximum les possibilités d'emploi offertes aux jeunes travailleurs. Pour ceux de moins de dix-huit ans, l'orientation professionnelle, telle qu'elle est pratiquée par plusieurs pays, semble indiquée; mais là encore on ne devrait pas se borner à les orienter et à les placer, mais encore faudrait-il continuer à exercer sur eux une surveillance qui les aiderait à surmonter les difficultés du début. Une organisation plus complète permet aussi de restreindre, dans certains cas, l'accès de professions ou d'industries qui périclitent et qui n'offrent pas des perspectives d'avenir. On peut également vouer un soin tout particulier aux emplois dits « sans issue » qui ne nécessitent pas de préparation technique et qui sont sans valeur pour la formation professionnelle du travailleur; les jeunes gens qui occupent de tels emplois étant généralement licenciés lorsqu'ils ont atteint l'âge de 16 ou 17 ans, rencontrent alors de grandes difficultés pour trouver un autre emploi.

Toutes ces mesures n'auront leur plein rendement que lorsqu'on sera parvenu à les étendre à toute la jeunesse, et l'une des solutions envisagées pour atteindre ce but est l'obligation pour les jeunes gens de recourir aux bureaux officiels lorsqu'ils sont en quête d'un emploi, et, pour les employeurs celle de notifier aussitôt toute place vacante dans leur maison.

Dans certains pays on a pris des mesures visant à l'extension des possibilités d'emploi offertes aux jeunes gens. On a transféré de jeunes chômeurs dans des branches de l'industrie moins atteintes par la crise. On a placé certains d'entre eux comme ouvriers agricoles; pour les jeunes filles, on a cherché à les ramener au service domestiques. On a également réduit l'horaire de travail afin d'occuper le plus grand nombre d'ouvriers possible; on a abaissé l'âge de la retraite dans d'autres régions, afin de fournir des emplois aux jeunes travailleurs adultes.

En conclusion, la conférence recommande à tous les états l'étude des propositions faites par elle, et la mise en vigueur, partout où elle n'existeraient pas encore, de toutes les mesures de protection et d'entr'aide utiles au jeune chômeur, à sa formation sociale et professionnelle et à son éducation. On leur demande également de renseigner le B. I. T. sur le travail accompli et les résultats de ce travail d'importance capitale pour tout le monde.[1]

L.-H. P.

[1] *Chômage des jeunes gens.* Rapport III. Conf. Int. du Travail. XIXe session, Genève, 1935. Edit.: Genève, B. I. T., 1935.

Des écrivains de toutes les tendances, des philosophes, des historiens, des journalistes, des hommes politiques, des poètes et des artistes s'y réunissent chaque mardi.

Parmi les œuvres de May, il faut réserver une place toute particulière au livre si attachant qu'elle a consacré à Bahissat El Badiah (La chercheuse du désert). Il s'agit là de la biographie de Malaka Hefni Nassef, qui fit ses débuts littéraires vers 1907 et qui s'éteignit prématurément en 1918, laissant des ouvrages remarquables, imprégnés de la douleur de la femme moderne et de son besoin de réformes sociales. Liée à Malaka Nassef par des affinités profondes, il était naturel que May exaltât le génie de cette « chercheuse », de cette femme précurseur, qui scruta constamment l'horizon, dans l'attente de l'apparition de la femme nouvelle, émancipée, délivrée de ses chaînes, débarrassée des préjugés absurdes.

May appartient, par son esprit critique, à cette phalange d'écrivains arabes qui ont trouvé leur voie en écartant d'eux deux résistances: celle des écrivains qui ont aujourd'hui cinquante ans et qui vivent en dehors de leur temps, et celle des écrivains scolastiques qui se cramponnent au passé. Elle a foi dans l'avenir de la nouvelle génération d'écrivains qui s'essayent à exprimer la vie présente et qui veulent prendre part à l'ordre humain. En cela, May continue dignement l'œuvre de Malaka Nassef. N'a-t-elle pas dit quelque part: « Nous discernons dans la civilisation occidentale le rayon lumineux de nos civilisations antiques, et combien il est facile de reconnaître chez nous l'étincelle de vie que l'Occident nous a communiquée. Car la civilisation ne peut être monopolisée et limitée. Il n'y a pas plusieurs civilisations. La civilisation est une et universelle. Chaque siècle y ajoute son apport, chaque nation y apporte son tribut, et la civilisation continue plus grande et plus étendue à travers les âges, au profit de tous les citoyens de la terre. »

A. Rachad.

Silvia Andrea

Sous ce nom de plume se dérobait une femme dont le talent d'écrivain populaire était bien connu et apprécié dans le pays grison, Johanna Garbald-Gredig. Elle vivait dans le petit village de Castasegna et s'y est éteinte à l'âge patriarcal de quatre-vingt-quinze ans.

Silvia Andrea n'a pris la plume qu'à l'âge où d'autres écrivains aspirent au repos puisqu'elle avait dépassé la soixantaine quand parut son premier livre. Les nouvelles qu'elle écrivait de prédilection étaient généralement empruntées à l'histoire des Grisons, telle l'une des plus connues: Die Rhätierin.

Bien que d'origine romanche, elle écrivit en un allemand vigoureux et correct « Faustine », « Die Namenlosen », « Violanta Prevosti » et, entre autres romans, le dernier paru, en 1927, « Die Rüfe ». Ses livres se retrouvent dans presque chaque famille grisonne et les plus illettrés goûtent ses élans lyriques. Silvia Andrea ne compte pas parmi les grands romanciers suisses, mais elle a écrit de bonnes choses et présente, de plus, le cas surprenant d'une femme habitant, sans presque en sortir, un modeste village à la lisière de notre pays, vivant à l'écart de toute influence littéraire, se vouant à la fiction à un âge avancé et gagnant à chaque nouveau livre l'estime et l'affection de ses lecteurs.

(Adapté du Schweizer Frauenblatt). J. V.

Ecole d'études sociales, Genève

Tous les cours de l'Ecole d'études sociales ont repris le 25 avril dernier; la préparation professionnelle des élèves est de plus en plus poussée et étudiée de façon à répondre aux exigences rigoureuses des temps actuels.

Le plan d'études de chaque section comporte des cours généraux et spéciaux, judicieusement choisis, complétés par des stages pratiques permettant à la jeune fille d'acquérir une formation très complète que ses goûts et ses aptitudes lui ont fait choisir.

La section « Activités sociales » prépare des assistantes sociales, spécialement pour les institutions de protection de l'enfance et de la jeunesse.

L'Ecole forme aussi des directrices d'établissements hospitaliers pour les homes, orphelinats, cliniques, préventoria, foyers d'étudiantes, foyers féminins, restaurants sans alcool, etc.

A côté des sections de bibliothécaires, de secrétaires d'institutions sociales et secrétaires privées, il a été prévu une formation un peu plus rapide (2 semestres au moins) dans les branches de Secrétariat pour des personnes désirant se perfectionner uniquement dans ce domaine; ce programme comprend des cours de dactylographie, sténographie française et allemande, comptabilité commerciale, exercices pratiques d'élocution et de rédaction, économie politique, séminaire de secrétaires (pratique des travaux de bureau tels que: transcription de sténogrammes — rédaction de lettres — comptes-rendus divers — procès-verbaux — classement — fiches — emploi du multigraphe, etc.); l'écolage est modéré et les jeunes filles ne pouvant disposer de plusieurs années pour leurs études trouveront grand profit à suivre ce cours; après savoir passé les examens réglementaires, elles peuvent obtenir un certificat d'études.

L'enseignement de la Sténotypie (sténographie à la machine) a été introduit depuis une année déjà et poursuivi avec succès; les élèves trouvent de plus en plus intérêt à travailler cette branche qui, tout en permettant de très grandes vitesses, n'exige pas autant d'efforts que la sténographie au crayon.

Le programme de l'Ecole et tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus à l'Ecole, 6, rue Ch.-Bonnet. Téléphone 41.590.

Les femmes dans les commissions officielles

Le 1er avril est entrée en vigueur, dans le canton de Vaud, la loi d'application de la loi fédérale sur l'apprentissage; nous en avons parlé à propos de l'apprentissage ménager, qui y est introduit à titre facultatif. Cette loi prévoit des organes de surveillance, soit un conseil cantonal d'apprentissage, où figure Mlle Anne-Louise Spilcke, couturière à Lausanne, qui faisait partie de l'ancienne commission lausannoise d'apprentissage, une chambre de recours, des commissions d'apprentissage et des sous-commissions techniques. Parmi les 83 membres de ces sous-commissions, nous relevons les noms de neuf femmes dont plusieurs font partie des conseils de prud'hommes: Mmes Marthe Bernard, à Bex, Marie Cochard, à Clarens, André Pache, Marguerite Porchet, Cécile Zwahlen, à Lausanne, Blanche Rochat, à Moudon, Henriette Cochard, à Orbe, Marie Ancel, à Morges, Yvonne Martin, à Yverdon, toutes couturières, sauf Mme Cécile Zwahlen, qui dirige à Vevey des cours supérieurs de vente et qui est membre du groupe lausannois pour le Suffrage féminin. S. B.

Une jubilaire, Betzy Kjelsberg

La Norvège vient de fêter les 25 ans de service d'inspectrice du travail de Mme Kjelsberg avec des félicitations, des fleurs, des remerciements et la médaille de chevalier de première classe de l'Ordre de Saint-Olaf. Celle qu'Ellen Key décrivait ainsi: « la femme de l'avenir au grand cœur maternel » a, en effet, bien mérité de sa patrie.

Féministe convaincue, représentante de son pays à la Conférence du B. I. T., elle a toujours soutenu les revendications de la femme et son droit au travail. Son activité d'un quart de siècle comme inspectrice de toutes les fabriques occupant des femmes, des adolescents et des enfants, a été remarquable et fertile en incidents, dont les plus pittoresques sont probablement ses voyages incessants d'un bout à l'autre du pays, dans tous les véhicules possibles et imaginables.

Aux responsabilités de la surveillance du travail se sont ajoutées ses constantes préoccupations de l'ordre, de l'hygiène, de la propreté à introduire parmi ses administrés. Elle sait se faire obéir, car son énergie égale sa compréhension et sa bonté, ce qui n'est pas peu dire. Un jour, raconte-t-elle en riant, comme elle gravissait un raidillon conduisant à une fabrique, elle entendit une voix qui criait: « Grouille-toi, garçon, Betsy s'amène! » Et quand elle pénétra quelques minutes plus tard dans l'usine, elle trouva le plancher encore ruisselant de l'eau d'un hâtif nettoyage.

J. V.

Cours en 5 leçons organisé par le groupement LA FEMME ET LA DÉMOCRATIE

sous la présidence de Mlle Gourd.

Le cours aura lieu tous les mardis, du 14 mai au 11 juin, à 8 h. 30 du soir, à l'Ecole des Etudes sociales pour femmes, rue Charles-Bonnet, 2, Genève.

Programme du Cours:

1re leçon: *L'éducation pour la Démocratie*, par M. Atzenwyler, mardi 14 mai, à 8 h. 30 du soir.

L'avenir de la démocratie dépend grandement de l'éducateur de la jeunesse, parce que l'avenir du monde dépendra bientôt de ceux qui sont actuellement sur les bancs de l'école.

2me leçon: *La Démocratie et ses principes*, par Mlle Gourd, secrétaire du Congrès féministe, mardi 21 mai, à 8 h. 30 du soir.

Mlle Gourd, est encore retenue à Istamboul. Nous espérons qu'elle pourra se charger de la 2me leçon: « La Démocratie et ses principes », sujet qui nous est particulièrement cher et qu'elle développera, nous en sommes certaines, d'une façon magistrale.

3me leçon: *La femme en face du problème économique mondial*, par Mme Thibert: mardi 28 mai, à 8 h. 30 du soir.

Le maintien de la paix du monde dépend en grande partie des principes suivant lesquels les politiques économiques des nations sont conçues et appliquées.

Les mesures prises ou suggérées de divers côtés, aussi bien dans les vieilles démocraties que dans les pays soumis à un gouvernement dictatorial contre le travail des femmes, mesures qui atteignent un droit essentiel de tout être humain, diminueront-elles vraiment les difficultés économiques de l'heure présente?

4me leçon: *Le problème corporatif*, par Mme Leuch: mardi 4 juin, à 8 h. 30 du soir.

Les corporations suppriment-elles vraiment la lutte des classes? Patrons et ouvriers n'agiront-ils plus les uns contre les autres? Tous collaboreront-ils pour le bien de tous? Leur organisation sera-t-elle compatible avec les principes démocratiques? Quelle sera la situation de la femme dans le système corporatif?

5me leçon: *La Démocratie et les Fronts*, par M. le professeur Bovet: mardi 11 juin, à 8 h. 30 du soir.

L'époque si bouleversée dans laquelle nous vivons, l'incertitude de l'avenir qui pèse surtout sur les jeunes, ont provoqué chez eux un esprit de mécontentement qui s'est manifesté par l'apparition des Fronts; quelles que soient les divergences de leurs programmes, tous manifestent un violent antiparlementarisme. Inconsciemment ou consciemment, ils sont influencés par des doctrines étatistes et unitaires d'origine étrangère, forme nouvelle de l'ancien absolutisme; d'origine étrangère aussi est la violence de leurs actes et de leurs paroles.

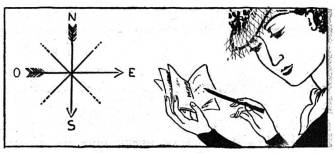

Carnet de la Quinzaine

Dimanche 5 mai:

Lausanne: Salle des XXII Cantons, Buffet de la Gare, 10 h. 15: Assemblée générale annuelle de l'Association pour le costume vaudois.

Jeudi 9 mai:

Lausanne: Lyceum, rue du Lion-d'Or, 2 bis, 20 h. 30: Assemblée annuelle de la Section de Lausanne de l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin.

Mercredi 22 mai:

Bussigny: Grande Salle, 10 h.: Assemblée de la Fédération vaudoise des Unions de Femmes.

Le Mouvement Féministe
se vend au numéro
à la Librairie Payot
Rue du Marché. Genève
à l'Union d. Femmes
Rue Et.-Dumont, 22. Genève
à l'Administration
R. Michell-du-Cresl, 14. Gen.

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE